



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 2 (MER CELTIQUE)

CNPMEM, Paris
Mardi 28 février 2017
17h00 – 18h00

1. Accueil

Le président du GT2, Jesús Lourido García, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste complète des participants figure en annexe à ce procès-verbal. Des excuses pour son absence ont été reçues de la part de Paul Trebilcock.

L'ordre du jour ¹ a été adopté tel qu'il avait été rédigé. Les points d'action suivants de la dernière réunion à Edimbourg (6 juillet 2016) ont été accomplis :

- 1: Le CC EOS va rédiger un avis sur la consultation relative au TAC en tenant compte des commentaires du GT2 ;
- 2: Sean O'Donoghue et le groupe de discussion sur la langoustine vont revoir et actualiser la position du CC EOS sur les mesures de gestion pour le stock de langoustine sur le banc de Porcupine (FU16) à la lumière de l'avis diffusé en automne 2016 et publié le 30 novembre sur le site web du CC EOS ([link lien enlace](#)) ;
- 3: les membres vont soumettre des éléments et des arguments supplémentaires eu égard à la mesure de gestion proposée pour la ZSC de Haig Fras au secrétariat du CC EOS ;
- 4: Le CC EOS va exprimer ses préoccupations eu égard à l'exploration de pétrole et du gaz dans les eaux occidentales septentrionales auprès des autorités/organismes concernés et insister pour que les intérêts de la pêche soient respectés et correctement consultés ;
- 5: Le CC va rédiger une réponse aux propositions de la Commission eu égard aux mesures techniques de conservation (MTC), qui reflète les préoccupations exprimées par le GT2.

2. Effets de l'obligation de débarquement (OD) en mer Celtique

Le président a demandé aux membres de partager leurs expériences et de fournir des exemples spécifiques de la mise en œuvre de l'OD en mer Celtique, en préparation pour le groupe de travail horizontal sur l'OD (GTH OD).

Purificación Fernández a précisé qu'elle considère que l'utilisation de l'expression « obligation de débarquement » a une interprétation différente de celle de l'expression « interdiction de rejet » telle qu'elle est décrite dans la PCP. Bien qu'il ait été dit que l'expression semble moins désagréable, il a

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS: [lien](#)

été recommandé qu'à la lumière des difficultés entourant la mise en œuvre de l'OD il faudrait envisager de revenir à l'intention d'origine de la PCP et aux expressions utilisées. Jesús Lourido García a convenu que bien qu'aucune pêcherie espagnole n'ait été fermée jusqu'à présent, il est probable que la boîte à outils ne sera pas suffisante pour résoudre les problèmes des pêcheries mixtes lorsque la pêche sera de plus en plus restreinte par l'OD. Julien Lamothe a convenu que la boîte à outils telle qu'elle est définie dans la PCP sera insuffisante, mais il a noté que puisque la date de la mise en œuvre complète est imminente, il semblerait que les états membres acceptent d'envisager des solutions plus larges, telles que celles proposées précédemment par les parties prenantes. Juan Corrás Arias a convenu avec M. Lamothe que la mise en œuvre de l'OD devrait être interprétée de manière moins restrictive afin d'éviter la fermeture de pêcheries. Il a noté que la révision de la réglementation relative aux mesures techniques réduirait également les prises accessoires.

Barrie Deas a noté que bien que la mise en œuvre ne soit pas parfaite, l'idée au cœur de l'OD visait à introduire une incitation à réduire les captures non désirées. Le groupe des états membres des EOS s'est montré favorable aux questions soulevées par les parties prenantes, qui soulignent les limites de la boîte à outils et l'amplitude du problème de "choke". Il a été estimé qu'une amélioration de la régionalisation serait nécessaire pour renforcer les incitations à réduire les prises accessoires indésirables.

Le président a conclu qu'il est important de ne pas concentrer l'avis uniquement sur l'introduction de l'OD en 2018 et 2019, mais de revoir les propositions qui ont été proposées précédemment, et de rechercher les conséquences pratiques de l'OD, afin de trouver des solutions innovatrices.

ACTION: Les contributions du groupe de travail seront portées à l'attention du GTH OD.

3. Développement de zones marines protégées

Le président a sollicité les contributions pour la réponse du CC sur les propositions de ZMP présentées par l'administration britannique (Defra)² à titre de consultation informelle. En mer Celtique, des mesures de gestion ont été proposées pour 5 ZMP. Une autre ZMP a été proposée pour la Manche occidentale, mais Rachel Bower (JNCC) a noté que les discussions entourant ce site se sont révélées particulièrement contentieuses et qu'il ne sera probablement pas inclus dans cette consultation. Il lui a été demandé d'informer le CC des progrès relatifs à ce site eu égard à la consultation informelle actuelle.

ACTION: Le CC sera informé de la pertinence de la ZMP Manche occidentale par Defra.

Mr Corrás Arias a noté que la taille et le nombre de zones restreintes sont beaucoup trop importants, et ont pour résultat une redistribution des flottilles de pêche loin des zones de pêche historiques. Il a estimé que les zones actuelles et les restrictions de sélectivité en matière d'engins suffisaient pour la protection des sites et qu'aucune autre fermeture ne devrait être mise en œuvre. Des propositions de mesures de contrôle supplémentaires ont été jugées excessives.

M. Lamothe a indiqué que les conséquences de l'ajout de nouvelles mesures ZMP aux sites existants doivent être prises en compte dans une étude intégrée de l'impact pour toutes les zones. Des procédures de consultation sont en cours dans tous les états membres, mais l'industrie est déçue que les éléments de preuve techniques soient rarement pris en compte. Il a certains doutes eu égard à la

² Tous les documents pertinents à la présentation peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [lien](#)

proportionnalité entre les objectifs relatifs à l'écosystème et les mesures proposées. Mme Bower a convenu que l'élaboration des mesures proposées peut être améliorée.

Gaël Lavalie a indiqué que les pêcheurs bretons ont remis un rapport à DEFRA qui indique que les sites proposés dans la Manche et en mer Celtique représentent 30% des revenus de leurs pêcheurs, ce qui implique que la fermeture de ces sites aurait pour conséquence un déplacement important de l'effort de pêche. Il a demandé si les consignes du JNCC visant à fermer les zones présentant une faible intensité de pêche ont été mises en œuvre et mentionné que son organisation avait avancé des propositions de sites qui auraient moins d'effets économiques. En ce qui concerne le site en Manche occidentale, Defra a été encouragé à consulter les parties prenantes dans les meilleurs délais.

Javier López a noté que son organisation a exprimé son accord avec les propositions car ces dernières facilitent les engagements nationaux et internationaux. Compte-tenu de l'impact qu'auraient les efforts de pêche sur les habitats, il a souligné que la pêche (et les autres activités humaines) ne devraient être autorisées que lorsque les effets n'entravent pas les objectifs de protection des sites. Il a également noté l'importance de la participation des parties prenantes à l'élaboration de mesures qui soient efficaces pour la protection des habitats tout en évitant la réduction des opportunités de pêche.

Le président a convenu que personne ne s'oppose à la prise de mesures de protection des habitats, tout en précisant que le raisonnement à la base des objectifs et des mesures de protection doit être clair.

ACTION : Les contributions du groupe de travail seront incusées à la réponse du CC EOS à la consultation informelle, qui sera finalisée avant la fin du mois de mars.

4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Les contributions du groupe de travail seront portées à l'attention du GTH OD.
2	Le CC sera informé de la pertinence de la ZMP Manche occidentale par Defra.
3	Les contributions du groupe de travail seront incusées à la réponse du CC EOS à la consultation informelle, qui sera finalisée avant la fin du mois de mars.

Document CC EOS
Président : Jesús Lourido García
Rapporteur : Barbara Schoute
Révision et mise en page : Conor P. Nolan

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Jesús Angel	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Debbie	Crockard	Seas at Risk
Javier	López	Oceana
John	Crudden	European Anglers Alliance
Erwan	Quemeneur	CDPMEM du Finistère, Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins 29
Franck	Le Barzic	OP COBRENORD
Julien	Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Hugo	Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Sinéad	Cummins	BirdWatch Ireland
José Luis	Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Luis Francisco	Marín	Organización de Productores de Pesca de Ondarroa
Purificación	Fernández Alvarez	Asociación Nacional de Armadores de Buques de Pesca de Gran Sol
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations
Jim	Portus	South Western Fish Producer Organisation Ltd
Kenny	Coull	Scottish Fishermen's Federation
Observateurs		
Gaël	Lavialle	OP COBRENORD
Lucile	Toulhoat	CNPMEM, Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Anna	O'Sullivan	Department of Agriculture, Food & the Marine, Ireland
Paul	Duane	Sea-Fisheries Protection Authority
Emily	Baxter	North West Wildlife Trusts
Peter	Smith	Scottish Fishermen's Organisation
Rachel	Bower	Joint Nature and Conservation Committee (JNCC)
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Dimitri	Rogoff	CDPMEM Calvados
Liane	Veitch	ClientEarth
Ken	Kawahara	PPPAF
Marina	Le Gurun	Bluefish
Dominique	Thomas	OP Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord
Vera	Coelho	PEW
Alex	Kinninmonth	Birdlife
Despina	Symons	EBCD
Geert	Meun	Vis-Ned
Juana	Poza Poza	Ministerio de Agricultura
William	Stuart	EFCA
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager